Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20260218-20260203-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit février à dix-sept heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Anne ROLLAND, MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil municipal : 13 février 2026

PRESENTS : Anne ROLLAND - Jean Yves BROUSTAL - Yves LE MOAL (arrivée 17 h 24) – Josiane GUINVARC'H - Marie-Christine TROMEUR – Jean VARGUES - Youenn AMICE - – Catherine URCUN - Cécile QUENTIN-LE BOZEC - Clément MATHEY (arrivée à 17 h 37) - Claudine PATE (arrivée à 18 h 07).

EXCUSES : Philippe ROBERT-DANTEC, Grégoire BROSSARD, Chantal VIRMONTOIS (procuration à Anne ROLLAND), Marie-Claire CREN (procuration à Marie-Christine TROMEUR).

Madame Josiane GUINVARC'H a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Le Conseil municipal, appelé à fixer les taux d'imposition des différentes taxes **pour l'année 2026,**

Après en avoir délibéré, **DECIDE DE RECONDUIRE** les taux de 2025, soit :

- **Taxe foncière bâtie : 34,30 %**
- **Taxe foncière non bâtie : 39,57 %**
- **Taxe d'habitation : 15,70 %**

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE

Anne ROLLAND

Certifié exécutoire par la Maire
compte-tenu de sa réception en Préfecture